Minedue In PORTI REPUBLIQUE RWANDAISE

Kigali, le 1 4 AVR. 1981

No 09.04/1869

EDUCATION NAMED AND COMMENT OF 181

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération KTGALI

Réf. No:

Date entrie: 15-4-87
No Classement: 68021109

Annexe

Objet

: Assistance Technique

A traiter par

Egyptienne.

MINISTERE DE L'EDUCATION N

Monsieur le Ministre,

Suite à votre lettre n° 299/16.03.05/COOP/BILAT du 21 janvier 1981 relative à l'objet émargé, j'ai l'honneur de vous présenter la liste de besoins en professeurs spécialisés dont l'application de la réforme de l'enseignement secondaire nécessitera le plus à partir de septembre 1981.

Il s'agit de :

- 5 ingénieurs agronomes de niveau universitaire
- 5 ingénieurs agricoles de niveau universitaire
- 6 économistes de niveau universitaire
- 6 médecins expérimentés pour l'enseignement paramédical.

Par ailleurs, comme vous le savez, le Gouvernement Rwandais est fort limité en disponibilités de logements exigés par les assistants techniques. Aussi, puis-je vous demander de bien vouloir négocier avec le Gouvernement Egyptien pour envisager les possibilités de prendre en sa charge également l'hebergement de l'expert.

En ce qui concerne les bourses d'études que le Gouvernement Egyptien est disposé à accorder à notre pays, je pense qu'il serait utile d'en savoir le montant au préalable afin d'éviter que nos boursiers ne doivent réclamer le supplément au Gouvernement Rwandais pour pouvoir faire leurs études.

Je ne saurais beaucoup insister sur le fait que ces deux conditions rendraient plus efficace l'aide égyptienne si le logement de l'expert était assuré et la bourse d'études suffisante.

Copie pour information à :
- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise

KIGALI

- Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda au

CAIRE

S/c de Monsieur le Ministre des Affaires

Etrangères et de la Coopération

KIGALI

Colonel Aloys NSEKALIJE, Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire.-

/Nd.M./b.1./ REPUBLIQUE RWANDAISE

09.03/1867

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de

la Coopération KIGALI .-

Réf. Nº :

Annexe

Objet

. Projet Inspection Guidance et Formation Permanente des maîtres

des travaux pratiques de

l'Enseignement Rural et Artisanal

Intégré.

Date entrie: 15 - 4 - 81 No Charament: 6801/09.03

Monsieur le Ministre.

Suite à votre lettre nº 1221/16.03.C12/AT du 13 mars 1981 relative à la Coopération entre le Rwanda et les Pays-Bas en matière d'éducation, j'ai l'honneur de vous transmettre les observations suivantes:

- Il convient de continuer l'action entreprise dans le cadre de l'Inspection-guidance et de la formation permanente des maîtres de l'Enseignement Rural et Artisanal Intégré jusqu'à la fin de la première phase, c'est-à-dire décembre 1981. Cette position avait été acceptée par la partie Néerlandaise, comme l'indique votre lettre nº 652/16.03.C12/Coop/BILAT du 12 février 1981.
- Quant au recrutement du nouveau Chef de Projet et au remplacement de BOONE, mon Département pourra bien attendre la période de six mois s'il le faut. L'expert pour la section artisanat du Projet en la personne de ZANDEE pourra expédier les affaires pendant cette période. Il sera épaulé dans sa tâche par des techniciens Rwandais. En effet, la section d'agriculture-élevage est déjà opérationnelle grâce à la présence d'un agrononme Rwandais. La section d'Artisanat sera dotée très prochainement de techniciens Rwandais dont les dossiers administratifs sont en cours d'examen.

.../...

Ces dispositions permettraient le fonctionnement du projet jusqu'à la fin de sa première phase.

Dès janvier 1982, le Projet pourrait être réorienté vers la conception des programes de l'Enseignement Eural et Artisanal Intégré et le recyclage de maîtres de ce degré d'enseignement.

Colonel Aloys NSEKALIJE Ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire.

Copie pour l'information :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise KIGALI.-
- Monsieur le Ministre du Plan KIGALI.-
- Monsieur le Directeur Général du Service Central de Renseignements KIGALI.-